

# SUNDEP INFOS N°2

La Brève du syndicat Solidaires de l'Enseignement Privé sous contrat.



Sud Enseignement privé

Les premiers rayons d'octobre frappent aux portes de nos établissements et c'est déjà, à un mois de la rentrée scolaire, l'heure de nos premiers bilans. Mesures sécuritaires renforcées, anxiogènes et autres PPMS parfois appliquées en l'absence de concertations, suppression de la prime de 500 euros à partir de trois heures de travail supplémentaires, emplois du temps à géométrie variable trop souvent subis par nos collègues depuis l'application de la réforme du collège [...] sont autant de points d'achoppement dans notre quotidien automnal. Enfin, cerise sur ce bien triste premier bilan, des livrets anti-IVG diffusés par une association proche de la "manif pour tous" viennent de passer les portes de certains de nos établissements privés sous contrat bafouant ainsi les valeurs laïques que nous portons... bref, en octobre, **ne rien lâcher** reste plus que jamais une de nos priorités !

## La réforme du collège: octobre, le mois de la résistance !

Pour l'abrogation de la réforme des collèges : Résister... mais comment ? En l'appliquant, *a minima*, comme le conseille l'intersyndicale. Alors, comment cette consigne peut-elle être suivie dans l'enseignement privé ?

Dès lors qu'il s'agit d'appliquer les réformes, trop de collègues se comportent comme des élèves dociles. Cette bonne volonté permet aux chefs d'établissement d'exercer leur bon vouloir et d'interpréter à leur

manière les textes, en toute autonomie! Beaucoup trop de questions subsistent concernant les EPI et autres AP. Du "bidouillage" de cours, au travail en co-enseignement imposé à tout prix, du manque de moyens et de cohérences

pédagogiques aux dégradations des conditions de travail dues aux nombreux changements de programmes, et le tout préparé dans l'urgence.... Voilà, désormais le quotidien de beaucoup de collègues depuis l'application de la réforme.... Silence on exécute... non plutôt que de se taire, **RESISTONS !**

## Loi Travail : et maintenant ?

La loi travail aura montré une belle résistance des salariés pendant plus de 6 mois, résistance traduite par 15 journées nationales de mobilisations, grèves et manifestations dans beaucoup de secteurs... une intersyndicale a vu le jour et s'est inscrite dans la durée, le mouvement social «Nuit Debout» a démontré l'envie de débat.

Dans notre secteur professionnel il nous faut nous préparer à défendre les accords d'entreprise fragilisés par cette loi. Notre syndicat s'engage à aider toutes les actions qui iront dans ce sens. Si besoin, contactez-nous !

## Non, l'école n'enseigne pas la théorie du genre !

Le pape François a dégainé l'arme de la « théorie du genre » pour donner des gages à sa frange la plus réactionnaire et faire ainsi la promotion de la "manif pour tous" et de Vigivender. Une fois de plus, l'école est accusée de vouloir changer « les garçons en filles », et d'avoir pour projet, *in fine*, de détruire la cellule familiale. De même, dans de nombreux lycées privés sous contrat, Vigivender mène une campagne anti-avortement en diffusant largement des théories contestables et fumeuses.

L'école a pour projet d'éduquer les filles et les garçons à l'égalité entre les femmes et les hommes. L'école enseigne la biologie de la sexualité, rassure les jeunes en déconstruisant les stéréotypes. En revanche, elle ne prescrit pas la famille, encore moins son modèle hétérosexuel, car ce n'est pas son rôle. L'école a un rôle émancipateur sur l'ensemble des sujets en dehors de tous les dogmatismes. Le Sundep-Solidaires condamne tous les discours qui voudraient faire de l'école un lieu de catéchisme et de propagande, mais un lieu d'émancipation et de formation à l'esprit critique!

[sundep@laposte.net](mailto:sundep@laposte.net)  
<http://www.sundep.org>

## Réforme des grilles de rémunération des enseignant-es : une révolution managériale en marche !!!

Vous aviez aimé le projet « Chatel » à la fin de la présidence Sarkozy, vous adorerez la réforme « Belkacem » qui accompagne celle de l'évaluation des enseignant-es. Si dans le 1<sup>er</sup> degré, l'IEEN garde la main. Par contre, dans les collèges et lycées, c'est l'avis du chef d'établissement et de l'inspecteur qui seront requis. Est-il nécessaire de se conformer à des critères d'évaluation, qui loin d'être le reflet de notre métier jugeront plutôt de la docilité des enseignant-es ?!!

Une fois encore nous assistons au renforcement du pouvoir des chefs d'établissement qui pourront à leur guise manier la carotte de l'emploi au bâton de la promotion ou de l'accès hors classe !

## Le Chiffre d'Octobre :

**0 %**

d'augmentation « négociée » en NAO nationale par la FNOGEC et les syndicats représentatifs des salarié-es OGE... il est peut-être temps de se syndiquer au SUNDEP-Solidaires... qu'en pensez-vous ?

